

## Communiqué de presse

Paris, le 5 avril 2017

### **Interactis conseille le Groupe Monplaisir dans son acquisition conjointe de la Martiniquaise de Valorisation auprès de Veolia**

**Le Groupe Monplaisir, associé historique de Veolia au sein de la Martiniquaise de Valorisation, reprend ses parts avec l'appui d'Idex.**

**Interactis est intervenu en tant que conseil financier exclusif du Groupe Monplaisir.**

Le Groupe Monplaisir, à l'initiative de la création de la seule usine d'incinération des déchets ménagers en Martinique à la fin des années 1990, était associé de Veolia dans la Martiniquaise de Valorisation (société d'exploitation).

A la faveur du désengagement de Veolia de ce projet, le Groupe Monplaisir renforce sa position au capital et affiche ainsi sa stratégie de développement sur les métiers environnementaux à haute technicité et valeur ajoutée. Ces métiers spéciaux où le Groupe bénéficie d'un réel savoir-faire permettent d'optimiser le traitement et la valorisation des déchets.

Cette opération marque aussi l'entrée d'Idex au capital de la Martiniquaise de Valorisation. Déjà présent dans la zone Antilles-Guyane où il exploite plusieurs installations (par exemple : une usine de méthanisation du Robert en Martinique), Idex apporte son expertise dans la gestion des installations industrielles environnementales.

\*\*\*

Le Groupe Monplaisir est un groupe familial entrepreneurial implanté en Martinique depuis les années 1940. Présent historiquement dans l'environnement, il s'est diversifié dans l'immobilier et le tourisme avec notamment la reprise du Club Med des Boucaniers. Avec près de 1000 personnes sur ses différentes activités, le Groupe Monplaisir est l'un des premiers employeurs de la Martinique.

Dans l'environnement, il se positionne comme n°1 de la gestion des déchets avec des services de collecte, de tri et de recyclage des ordures ménagères mais aussi de nettoyage et d'entretien des espaces vert. Cette activité représente un chiffre d'affaires d'environ 50m€.

\*\*\*

Idex est un groupe français indépendant créé en 1963 et spécialisé dans les services à l'énergie et à l'environnement. Réalisant un chiffre d'affaires de 750m€, il opère dans la gestion des installations thermiques des bâtiments et l'accompagnement des collectivités dans leurs projets d'infrastructures énergétiques (usines d'incinération et de méthanisation, chaufferies bois, géothermie, etc.).

\*\*\*

Avec un chiffre d'affaires de 24,4 milliards d'euros en 2016, Veolia est le leader mondial des services à l'environnement. Présent dans une quarantaine de pays, le Groupe compte 163 000 collaborateurs et intervient dans trois principaux domaines d'activité : la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie. Veolia opère pour le compte des collectivités, des industriels et des entreprises du tertiaire.

**Intervenants :**

**Groupe Monplaisir** (Yan Monplaisir, Olivier Lesueur, Lilian Fanget, Joël Ponceau)

**Conseils Groupe Monplaisir :**

Financier : Interactis (Philippe Guimard, Fabien Lim, Thibault Kerdoncuf)

Juridique : Simon Associés (Jean-Charles Simon, Carine Tassius)

**Idex** (Thierry Mourot, Bruno Poloniato, Elodie Cressod)

**Conseils Idex :**

Juridique : Oraé (Céline Braka)

**Veolia** (Patrice Fonlladosa, Pascal Sarrot, Jean-Marc Marsais)

**A propos d'Interactis :**

Interactis est un cabinet indépendant de conseil en haut de bilan regroupant plus de 35 professionnels.

Nos activités se concentrent autour de trois métiers :

- Conseil haut-de-bilan en situation complexe
- Conseil en fusions-acquisitions et levées de fonds mid caps
- Intermédiation et fusions-acquisitions small caps

**Contact :**

Laurence Le Gall  
Tél. : +33 (0)1 53 93 95 00  
39, rue de Courcelles - 75008 Paris - France  
contact@interactis.com  
www.interactis.com